

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE

COMPTABLE

ET FISCAL

Re•travailler

dans l'OUEST



Le **Gestionnaire Comptable et Fiscal** est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

CERTIFICATION – DIPLÔME

Titre professionnel de Niveau 5 (BAC+2) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 31677.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **763h**

Immersion en entreprise : **210h**

Total : **973 heures**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Gestionnaire Comptable et Fiscal,
- Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Gestionnaire Comptable et Fiscal en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le titre professionnel de « Gestionnaire Comptable et Fiscal » niveau 5 (BAC+2).

COMPÉTENCES VISÉES

Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels

Établir et contrôler les déclarations fiscales

- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
- Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse
- Établir des prévisions financières

MÉTIERS CIBLÉS

Le-la Gestionnaire Comptable et Fiscal exerce dans les entreprises ou organisations relevant du secteur marchand, des services, voire du secteur non marchand ou les cabinets d'expertise-comptable, réalisant pour leur client la tenue ou la révision de la comptabilité .

- **Comptable Gestionnaire**
- **Comptable**
- **Comptable Général-e**
- **Collaborateur-riche de cabinet comptable**
- **Chef-fe Comptable**
- **Responsable Comptable et Financier**

POURSUITE DE FORMATION

La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre d'un titre professionnel (niveau 6 – BAC+3), ou d'une licence professionnelle dans les secteurs de la comptabilité et de la fiscalité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

UF1 – Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

Réaliser l'arrêté des comptes
Réviser et présenter les comptes annuels

BAD associés à l'UF1

Présentation assistée par ordinateur
Tableur

UF2 – Établir et contrôler les déclarations fiscales

Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques
Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

BAD associés à l'UF2

Traitement de texte
Travail collaboratif

UF3 – Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

Analyser les états de synthèse
Établir des prévisions financières

BAD associés à l'UF3

Communication écrite et orale
Tableur

Blocs d'Apprentissages Transversaux – Piloter sa trajectoire professionnelle

La posture professionnelle
Préparation à la certification et à l'emploi
Renforcement – COACHING

** Le contenu peut évoluer en fonction du Référenciel RNCP ou du programme*

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles **en présentiel au centre de formation, en distanciel (E-learning) ou mixte (Blended learning)**.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique : En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre hotline qui vous assistera.

EXAMEN

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

La mise en situation professionnelle écrite : à partir d'informations et de consignes, le candidat traite différents dossiers et produit les documents nécessaires, dans le respect des délais et des procédures.

Les résultats des **Évaluations** passées en **Cours de Formation**.

L'entretien technique avec le jury qui permet au candidat de présenter ses travaux et d'argumenter ses choix relatifs à la mise en situation.

Si les candidats obtiennent seulement un ou plusieurs **Certificats de Compétences Professionnelles**, ils ont la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel. En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, les candidats peuvent, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

Dans le cadre d'une validation partielle par CCP, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des éléments suivants : une épreuve de synthèse et la présentation d'un Dossier Professionnel.

Après obtention de tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien avec le candidat.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retravailler dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC)
- Une première expérience professionnelle ou un premier contact avec le métier est souhaitable
- Pratique de premier niveau des outils bureautiques (traitement de texte et tableur)
- Connaissance et pratique de la comptabilité générale
- Être rigoureux et méthodique
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Facilité d'expression orale et écrite
- Satisfaire aux tests d'entrée (expression écrite, connaissance du secteur et bureautique)

Pré requis techniques *(Si la formation se déroule tout ou partie à distance)* :

- 8Go de mémoire vive (ou RAM)
- 6Go d'espace disque disponible
- Au minimum, la version 10 du système d'exploitation Windows®
- Un processeur Intel Core i5 minimum
- Un accès Internet opérationnel en continu
- Une webcam en bon état de fonctionnement

MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

- Le dispositif « CPF de transition professionnelle »
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)
- L'Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- L'Aide de votre Conseil régional
- L'AGEFIPH
- En autofinancement
- Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)
- Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

**Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

Prix d'un appel local

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr